Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Réservoir GPL sur la commune principale de l'AIOT Zac du hainault, rue du hainault 77260 SEPT SORTS.

La référence de votre dossier est A-4-M0WWAMH6A et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 02/05/2024 à 10h13 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **0006502690**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**
- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, …) sur Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **34264550400016**

Raison sociale **WIAME VRD**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.
Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

RUE DU HAINAULT

77260 SEPT SORTS

Signataire

Qualité : **Président Directeur Général**

Référent

Fonction : **Responsable Environnement et Foncier**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Réservoir GPL**

Description des activités :
Descriptif du projet : mise en place d'un réservoir de GPL (25t) afin d'alimenter notre centrale d' enrobage situé à proximité en GPL. Description du réservoir : Réservoir 59 m3 / réf OA691751 incluant : • 1 bossage départ gaz DN 50 côté « jauge rotative » • 2 bossages retour vaporiseur DN 80 côté « emplissage », d'entraxe 800 mm • 1 bossage départ liquide DN80 côté « emplissage » Description des travaux : • Les travaux de génie civil : La fabrication des massifs béton : 2 plots

béton (supports de réservoir) /2 dalles marchepieds/ 1 dalle vaporiseur/1 dalle armoire électrique Les réalisations de tranchées : amenées gaz et électricité/ amenée d'eau pour la rampe d' arrosage/ les poses de fourreaux pour passage des câbles électriques/la mise en place de l'enclos du réservoir et autres protection mécaniques • Les mises à disposition de moyens de lutte contre l'incendie : Amenée d'eau au pied du réservoir (PE Ø40) pour alimentation et raccordement de la rampe d'arrosage ; mise en place d'un regard à l'extérieur de l'enclos avec vanne et purge/ mise en place de 2 extincteurs poudre mini 9 kg, type NF MIH 21A 233B ou C à moins de 20 m accessibles depuis l'extérieur du stockage/une capacité d'eau (bâche, bassin, borne incendie) assurant 60m3/h pendant 2 heures situé à moins de 200m par voie carrossable du stockage gaz.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Zac du hainault, rue du hainault

77260 SEPT SORTS

X : 707934

Y : 6871851

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :
- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d' eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4718	4718-2-b	Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2	25 t	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :
Pas de déchets

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :
Rampe d'arrosage Mise en place de 2 extincteurs poudre mini 9 kg Borne incendie à 130mètres

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L’installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)